

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 1 - Explorateur



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Olivia Goyette](#)

<https://www.cadre21.org/membres/1b0d2d30ffd1b433241037ba>

Date d'obtention : 2023-09-22 14:07:27

## Preuve et attestation de développement professionnel

# Sexto 1 - Explorateur

**Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?**

C'est une trousse qui permet d'avoir une méthode uniforme pour tous les intervenants scolaires lorsqu'il est question de distribution de pornographie juvénile. C'est une méthode simple et efficace et rapide qui permet de protéger autant les élèves que les intervenants.

**Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?**

La formation va m'assurer d'agir en conformité avec la loi et d'éviter de compromettre les dossiers en ne faisant pas les bonnes étapes. En tant qu'intervenant de secondaire 4-5 j'aurai beaucoup de cas de ce type à gérer et je serai à l'aise de le faire puisque j'aurai un cadre de référence.

**Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?**

Ne jamais regarder le contenu du cellulaire

Confisquer le cellulaire